

# **Mémoire pour la consultation publique sur le projet d'exploitation d'une gravière sur le territoire de la ville de Val-d'Or par l'entreprise Norascon**

Présenté à :

La Ville de Val-d'Or

La municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or (MRCVO)

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la  
Faune et des Parcs (MELCCFP)

et

Construction Norascon Inc.

21 novembre 2022



Par le groupe Mères au front de Val-d'Or

# Mémoire pour la consultation publique sur le projet d'exploitation d'une gravière sur le territoire de la ville de Val-d'Or par l'entreprise Norascon

## 1. INTRODUCTION

---

C'est un peu par hasard que nous avons entendu parlé du projet de gravière projetée à proximité de la forêt récréative de Val-d'Or. Nous nous sommes tout de suite senties concernées par cette nouvelle et, à la suite de notre participation à la consultation du 21 septembre dernier et de divers échanges avec des groupes et personnes qui, comme nous, sont préoccupés par les impacts d'un tel projet, nous souhaitons vous faire part de nos inquiétudes.

Nous comprenons le bien-fondé des activités de construction et d'entretien de chemins et routes de l'entreprise Norascon. Nous savons qu'elle a besoin de matériel pour produire les enrobés bitumineux qui forment nos routes. Nous sommes conscientes que ses activités de pavage contribuent à la sécurité routière et comme tout le monde, nous apprécions pouvoir nous déplacer efficacement et sécuritairement. Nous constatons aussi que notre municipalité et certains ministères sont par défaut clients de l'entreprise.

Toutefois, nous sommes opposées à l'emplacement choisi pour la gravière projetée et nous nous questionnons sur les efforts consentis à la recherche de solutions alternatives. Le lieu projeté est un milieu naturel fréquenté par plusieurs groupes qui l'apprécient précisément pour sa valeur naturelle et sa proximité. Le projet, dans sa forme actuelle, le détruira pour plus d'une génération. Il s'ajoute à l'ensemble des projets extractivistes que subissent la population de Val-d'Or et qui grugent son territoire. Les citoyens de Val-d'Or supportent un fardeau inéquitable et disproportionné de dommages et de risques environnementaux.

Nous revendiquons que ce projet, avant de pouvoir aller de l'avant, passe au crible de ses impacts sur l'environnement et sur l'équité sociale, et qu'il ne nuise pas à la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

À noter également que la firme Synergis, mandatée par Norascon pour le processus de consultation, nous avait indiqué que l'enregistrement de la consultation publique de septembre nous serait rendu disponible sur demande. Malgré que nous en avons fait la demande, la firme n'a pas donné suite. Nous n'avons pas non plus eu accès aux questions des autres participant.e.s à la consultation ainsi qu'aux réponses, de manière à ce que le processus soit transparent et que les informations partagées éclairent tous les intéressé.e.s. Nous jugeons aussi que l'entreprise aurait pu faire plus d'efforts pour favoriser la participation à la consultation, pour démontrer qu'elle se soucie de l'avis des gens avec qui elle partage le territoire. À notre connaissance, rien n'a été affiché sur leur site Web ou leur page Facebook, laissant le travail de diffusion de l'information sur les épaules de groupes bénévoles. Ainsi, les communautés concernées par les risques environnementaux avaient difficilement accès à toute l'information.

## 2. NOS PRÉOCCUPATIONS POUR NOS ENFANTS ET LES GÉNÉRATIONS SUIVANTES

---

### 2.1 L'accès vital à l'eau potable

La gravière projetée se situe sur une moraine qui représente une réserve stratégique d'accès à une eau potable de haute qualité pour des centaines d'années et qui pourrait devenir une source pour alimenter la Ville de Val-d'Or. Il est impératif de protéger cette ressource essentielle à la population et dont la valeur ne fait qu'augmenter en raison des effets de la crise climatique et de la rareté. Nous avons la chance inouïe de bénéficier d'une eau propre au goût pur fournie grâce aux services écologiques gratuits des eskers et des moraines. C'est un privilège à protéger, pour éviter que la municipalité soit forcée d'avoir recours à des procédés de traitement coûteux et moins écologiques dans le futur.

Nous avons en région une expertise précieuse pour être en mesure de bien évaluer les impacts du projet de gravière à ce niveau : la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT) et le Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES). Il est inadmissible de ne pas les consulter et de ne pas tenir compte des données que ces experts peuvent fournir avant de prendre une décision sur l'avenir du site.

Nous croyons que la connaissance scientifique doit guider vos décisions, mais nous vous demandons aussi de considérer l'absence de données. Si l'information est manquante pour juger des impacts du projet car les données n'existent pas encore ou qu'aucune recherche n'a été effectuée à ce jour, le principe de précaution s'applique. Une décision éclairée est essentielle; il n'y a pas de risque à prendre avec un élément aussi vital que l'eau.

### 2.2 Un air pur et un climat viable

Sachant que l'industrie du béton et du bitume ont un impact environnemental important et génèrent une forte quantité de GES, nous nous questionnons sur la démarche de Construction Norascon inc. pour réduire l'impact environnemental de ses activités à court, moyen et long terme. Il suffit de suivre l'actualité pour comprendre qu'il y a urgence d'agir. La raison d'être de l'entreprise est à fort impact environnemental, contribuant tant à la crise climatique qu'à la pollution de l'air et possiblement des sols. Nous sommes confiantes que l'entreprise est elle aussi au courant de l'urgence et nous espérons qu'elle est déjà en action pour s'assurer qu'elle est en phase avec les impératifs d'aujourd'hui.

Avant de déposer un projet qui détruira 64 hectares de milieu naturel, nous constatons que nous n'avons pas reçu l'information suivante qui serait nécessaire pour prouver que le projet est réellement la seule avenue dans sa forme actuelle et que toutes les mesures atténuantes sont mises en oeuvre :

- Quels autres lieux sont envisagés? Comment se comparent les impacts environnementaux et sociaux de ces lieux alternatifs et du lieu projeté? Des études ont-elles été menées et des experts ont-ils été consultés?
- Comment l'entreprise prévoit-elle diminuer sa production de GES face à l'urgence climatique?
- Comment l'entreprise applique-t-elle le principe des 3R, en mettant en priorité la réduction, puis la réutilisation et le recyclage de matériaux plutôt que l'extraction de matériaux vierges?
- Est-ce que l'entreprise effectue une veille constante des avancées techniques de son domaine dans le but de réduire son impact? S'implique-t-elle en recherche et développement en ce sens? S'est-elle assurée d'appliquer les solutions qui existent déjà? A-t-elle exploré les possibilités d'économie circulaire avec le milieu minier en région? A-t-elle calculé son impact puis pris des engagements précis et circonscrits dans le temps pour réduire ses GES et ses autres impacts environnementaux?
- La ressource de l'actuelle gravière ou d'autres déjà exploitées ou en exploitation pourrait-elle répondre aux besoins si l'entreprise se mettait en action face à toutes les questions précédentes?
- Comment l'entreprise s'assure-t-elle de préserver la biodiversité du site, et de couper le moins d'arbres possibles alors que nous savons qu'il y en a des milliards à planter pour tenter de respecter un budget carbone viable?

**Nous ajoutons que nous avons également une préoccupation parallèle quant à la restauration de l'actuelle gravière exploitée par Norascon.** Est-ce acceptable de détruire de nouveaux milieux naturels sans d'abord rétablir ceux déjà affectés? Quelles responsabilités prend l'entreprise par rapport à la fin de vie de son site actuel? Est-ce que les autorités municipales et gouvernementales ont l'assurance que le site est exempt de contamination et qu'il sera mis en valeur de manière à respecter les besoins des générations futures?

## 2.3 Un accès équitable à la nature

Situé en bordure de la forêt récréative, près du site Kinawit et dans le voisinage de plusieurs résidents, le lieu est selon nous tout désigné pour devenir une extension de la forêt récréative plutôt qu'un site industriel. L'espace prévu pour la gravière se trouve en plein terrain de jeu de nos enfants et de nombreux usagers : cyclistes, randonneurs, ornithologues amateurs, cueilleurs... sans compter la faune et la flore qui l'habitent et qui ont aussi droit à la préservation de leur habitat.

Nous souhaitons également affirmer notre soutien aux membres des Premières Nations qui fréquentent les lieux, notamment en visitant régulièrement le site Kinawit voisin. Nous comprenons l'importance que revêt la quiétude et la préservation de ces espaces pour les personnes autochtones, tout comme pour le voisinage allochtone. Alors que le territoire visé se situe en territoire anicinabe non-cédé, nous croyons que la planification des usages de ce dernier doit se faire en collaboration avec les nations autochtones qui l'occupent depuis des millénaires.

Il est beaucoup plus important pour nous que l'accès à la nature, qui est de plus en plus reconnu comme essentiel à la santé physique et mentale de l'être humain, soit favorisé et démocratisé. Maintenir la proximité de la nature pour les citoyens doit primer sur la proximité de la ressource pour les entreprises extractivistes. C'est un espace à haut potentiel comme facteur d'attraction s'il est réfléchi de manière à demeurer un terrain de jeu respectueux de l'écosystème, comme l'est la forêt récréative actuelle dont on se vante à raison chaque fois qu'on souhaite attirer des gens chez nous. Nous gagnerons beaucoup plus à agrandir le périmètre de ce joyau régional qu'à permettre qu'il soit menacé d'érosion. Le lieu projeté est ainsi un bien commun qui servira davantage la population dans son état naturel.

### 3. CONCLUSION

Pour être un bon citoyen corporatif, il ne suffit plus de se conformer aux lois en vigueur. Ces dernières ne s'adaptent pas assez vite aux exigences de la préservation d'un écosystème sécuritaire pour nos enfants et les prochains. Il faut agir selon un devoir moral qui priorise la santé et le mieux-être de la population et qui combat les inégalités.

Nous croyons qu'une entreprise régionale comme Construction Norascon inc. est plus qu'une entité corporative. Tout comme la Ville de Val-d'Or et la MRCVO, elle est composée de nos concitoyen.ne.s qui, comme nous, ont certainement à coeur l'avenir de notre région et la préservation d'un milieu de vie sain pour leur famille. C'est pourquoi nous nous attendons qu'ils et elles agissent en conséquence. Nous saluons d'ailleurs la Ville de Val-d'Or pour sa prise de position contre le projet tel que proposé.

Quant aux décideurs du gouvernement du Québec et aux élu.e.s, nous considérons qu'ils doivent faire le constat que le projet n'obtient pas l'acceptabilité sociale requise. Il est également de leur responsabilité que les projets qu'ils approuvent respectent l'équité intergénérationnelle et la protection du vivant. « Nous exigeons des gestes forts et immédiats. De la droiture et du courage politique. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Lire notre cri du coeur en annexe

## **Cosignataires et membres du groupes Mères au front de Val-d'Or :**

*Chantal Archambault, mère au front pour Olive  
Marie-Laure Aubin, mère au front pour Elijah, Flora et Léon  
Geneviève Béliand, mère au front pour Véda et Victor  
Frédérique Cornellier, mère au front pour Thierry, Colin et Siméon  
Caroline Dufresne, mère au front pour Jérôme et Corinne  
Jennifer Grégoire, mère au front pour Léna et Adam  
Winä Jacob, mère au front pour Bori, Mirko, Noam et Malou  
Sophie Richard-Ferderber, mère au front pour Clara, Stella et Zoë*

### **3. À PROPOS DU MOUVEMENT MÈRES AU FRONT**

---

Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d'un sentiment d'urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l'avenir de leurs enfants et des générations futures contre l'inaction climatique. Mères au front est un mouvement décentralisé et diversifié d'un océan à l'autre. S'il est un point commun qui transcende toutes les cultures, toutes les religions, tous les niveaux de revenus et toutes les allégeances politiques, c'est l'amour que nous avons pour nos enfants et la nécessité de les protéger.

Depuis ses débuts, plus de 8000 personnes ont rejoint le mouvement Mères au front pour exiger de l'action climatique. Près de 30 groupes d'action se sont formés de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par presque toutes les régions du Québec et au-delà de nos frontières incluant le continent européen où la Belgique compte aussi un groupe. Au Canada anglais, nous faisons alliance avec For Our Kids afin de maximiser notre impact sur la scène fédérale.



# ANNEXE

## **Notre cri du cœur**

Nous sommes Mères et Grand-Mères, par le sang et autrement.  
Nous nous levons pour protéger nos enfants.

Nos enfants qui ne veulent plus faire d'enfants.  
Nos enfants qui appellent à l'aide.  
Nos enfants, volcans de promesses, que nous avons invités dans cette vie en leur parlant de beauté, de douceur, de vertige.  
De possibles.

Nous sommes celles qui mettent au monde.  
Celles qui nourrissent et celles qui soignent.  
Nous sommes fières et en colère.  
Aimantes et décidées.  
Nous exigeons des gestes forts et immédiats.  
De la droiture et du courage politique.

Nous sommes de partout, nous sommes innombrables.  
D'un océan à l'autre et bien au-delà.

Nous sommes mère loup, mère caribou, mère outarde et mère carcajou.  
Nous sommes la mère béluga qui meurt en mettant bas et la mère kangourou qui fuit le brasier.  
Nous sommes toutes les mères.  
Nous sommes aussi la vôtre.

Nous sommes en colère, et vous savez que notre colère est juste.  
Nous voulons un avenir.  
Nous voulons que la vie gagne.  
C'est notre devoir de la protéger et aussi le vôtre.  
Nous allons tout faire pour.

Nous bercerons d'un bras et brandirons l'autre.  
L'amour de nos enfants est notre arme de construction massive, pour la suite du monde.